RAPPORT RSE

2025

by RECTO VERSO 1.3.9

Sommaire

A. Qui sommes-nous ? 3

B. Méthodologie suivie pour ce rapport 4

C. Identification de notre responsabilité globale 5

D. Matrice de priorisation 6

E. Cartographie des parties prenantes 7

F. Diagnostic de notre démarche RSE 8

G. Notre plan d’actions RSE 16

A. Qui sommes-nous ?

Créée en 2006 avec une passion commune pour le design et l'ameublement, nous nous engageons à offrir à nos clients des solutions créatives et personnalisées pour rendre leur environnement de travail agréable et productif.

Chez RectoVerso139, nous nous spécialisons dans l'ameublement et l'architecture intérieure. Pour nos clients entreprises et collectivités, notre mission est de conseiller, concevoir et aménager leurs espaces. Nous les accompagnons de A à Z dans leurs projets : du dessin jusqu'à l'installation en passant par la sélection du mobilier.

Notre équipe diversifiée et orientée solution combine expertise et créativité pour créer des espaces uniques et inspirants.

B. Méthodologie suivie pour ce rapport

Afin d'évaluer notre démarche RSE et formaliser notre plan d'actions, nous avons suivi les lignes directrices de l'ISO 26000. Cette norme internationale pour la RSE s'applique pour tous types d'organisations, quelle que soit leur taille ou leur localisation. L'ISO 26000 n'est ni certifiante, ni une norme de système de management. Elle permet aux entreprises de structurer leur démarche RSE et les encourager à aller au-delà du respect de la loi, qui reste un devoir fondamental.

En suivant cette norme, il s'agit pour nous d'évaluer notre maturité dans notre parcours vers la responsabilité sociétale et le développement durable. L'ISO 26000 nous a permis de nous interroger sur les 7 questions centrales de la RSE : la Gouvernance (E1), les Droits de l'Homme (E2), les relations et conditions de travail (E3), l'Environnement (E4), la loyauté des pratiques (E5), les questions relatives aux consommateurs (E6), les communautés et développement local (E7).

Afin d'intégrer toute notre entreprise dans notre démarche RSE et d'évaluer notre maturité quant à ces 7 questions centrales, les 4 membres de notre comité RSE ont réalisé un diagnostic de 35 questions le 18/04/2025.

Nous avons conscience de ne pas être en mesure de remédier immédiatement à toutes les conséquences négatives de nos décisions et activités. C'est pourquoi, nous avons fait des choix et fixé des priorités, selon les considérations suivantes :

- La réalisation d'un diagnostic en suivant la totalité des 7 questions centrales, mais en écartant certains domaines d'action tout en justifiant nos choix.
- La construction d'un plan d'actions visant à prioriser les domaines d'actions et impacts ayant une grande importance pour le développement durable.
- L'élaboration de ce rapport en préservant les niveaux appropriés de transparence.

C. Identification de notre responsabilité globale

Nous allons évoluer dans un environnement de plus en plus concurrentiel, en mutation permanente, sur un marché particulièrement impacté par la raréfaction des ressources. Nous allons devoir répondre à de nouveaux besoins et comportements de nos clients et partenaires.

Pour nous y préparer, nous lançons notre démarche RSE afin d'identifier, anticiper les risques et saisir les opportunités. Nous allons notamment chercher de nouvelles ressources plus durables et nous réinventer pour nous projeter sur l'avenir.

Les bénéfices à la réalisation de notre stratégie sont d'apporter notre pierre à l'édifice d'une économie circulaire au local et au national. Nous souhaitons aussi nous ancrer dans une démarche d'amélioration continue pour renforcer nos compétences et nos liens avec nos clients entreprises, bénéficiaires salariés et partenaires de notre écosystème local.

D. Matrice de priorisation

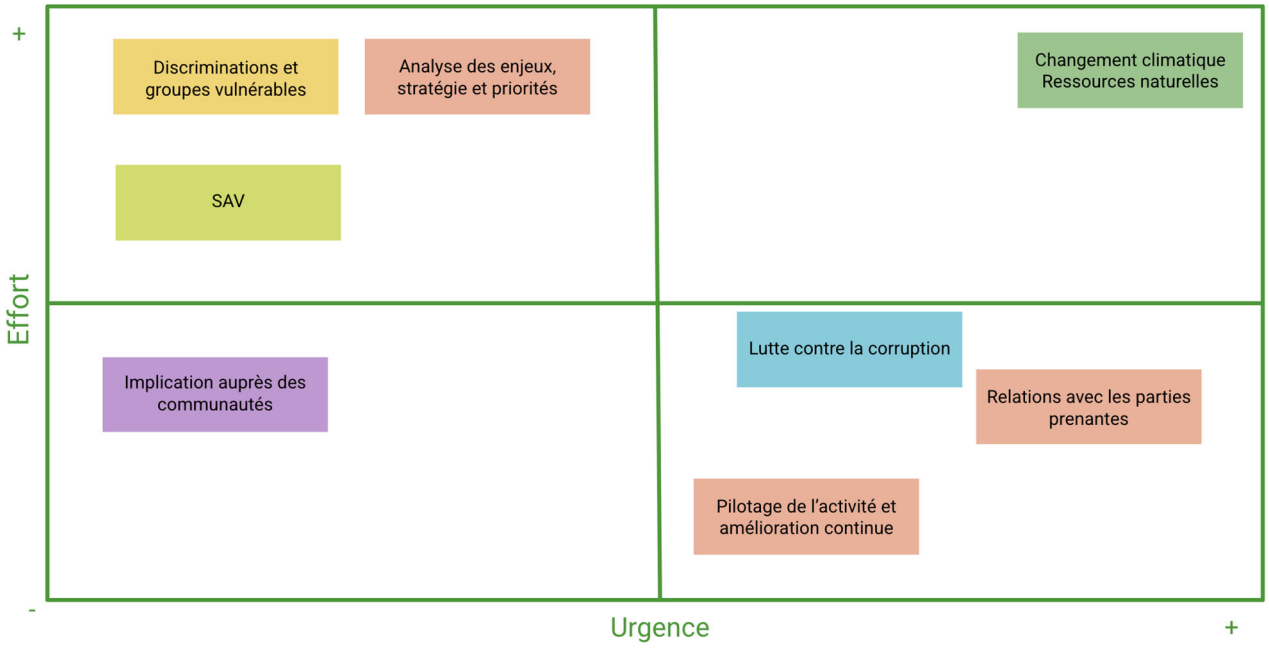

E. Cartographie des parties prenantes

Les parties prenantes sont des organisations ou des individus qui ont un ou plusieurs intérêts dans une décision ou activité quelconque avec notre entreprise. La difficulté est que ce lien peut être formel ou informel, réel ou potentiel.
Une fois que nous avons identifié nos parties prenantes, l'ISO 26000 nous demande d'échanger avec celles-ci, voire de les inclure dans notre comité RSE. Nous avons établi le niveau de dialogue approprié avec chacune d'entre elles et tenons à jour un registre des échanges avec ces parties prenantes. Nous avons établi 4 niveaux de dialogue :

- Gérer avec attention : développer leur compréhension et, le cas échéant, les inclure dans le comité RSE car elles sont impliquées dans la prise de décision.
- Maintenir satisfait : entretenir leur position de défenseur du projet (réunions spécifiques ponctuelles, sondages, visites)
- Maintenir informé : les sensibiliser aux résultats et à l'impact du projet et des délais de déploiement (réunions et forums ouverts)
- Surveiller : augmenter leur compréhension et sensibilité à la RSE. Répondre à leurs préoccupations le cas échéant (rapport annuel).

Répondre à leurs besoins :

- Pouvoirs publics : impôts, Urssaf, douanes
- Filière REP : Valdelia
- Prestataires de montage de meubles

Gérer attentivement :

- Collaborateurs
- Clients
- Fabricants de mobilier top 5
- Prescripteurs dont cabinets d'architecte

Prendre en considération :

- Ecoles
- Médias
- Photographes
- Déchetteries
- Fournisseurs de fournitures de bureau

Informer :

- Autres fabricants de mobiliers
- Négociants
- Artisans
- Associations dont atelier Deco Solidaire

F. Diagnostic de notre démarche RSE

Le diagnostic RSE, en suivant l'ISO 26000, a pour but d'évaluer la maturité de notre entreprise par rapport à 7 questions centrales, en s'interrogeant sur comment l'entreprise répond à chacun des domaines d'actions et quels engagements ont déjà été réalisés au cours des 2 dernières années. L'enjeu futur est de savoir comment augmenter les performances de notre entreprise et réduire nos impacts négatifs.

Pour chacune des 7 questions centrales, les possibilités de réponses ont été transformées en points comme suit :

- Pas du tout d'accord = 0 point
- Plutôt pas d'accord = 1 point
- Plutôt d'accord = 2 points
- Tout à fait d'accord = 3 points

Cette évaluation a été réalisée par notre comité RSE qui a répondu selon ses connaissances des actions RSE réalisées par l'entreprise, et sa perception par rapport aux questions centrales. Cette évaluation est donc subjective mais chaque notation a été justifiée et permet d'avoir une première évaluation de nos engagements. Il est également important de noter que le taux de complétion reflète l'absence de réponses, lorsque notre comité RSE n'a pas réussi à se positionner par rapport à un domaine d'actions.
Chaque note en dessous de 1,5/3 correspond donc à un axe de travail auquel il nous faudra répondre avec des actions appropriées :

(1) Gouvernance

La gouvernance de l'organisation est le système par lequel notre entreprise prend des décisions et les applique en vue d'atteindre ses objectifs.

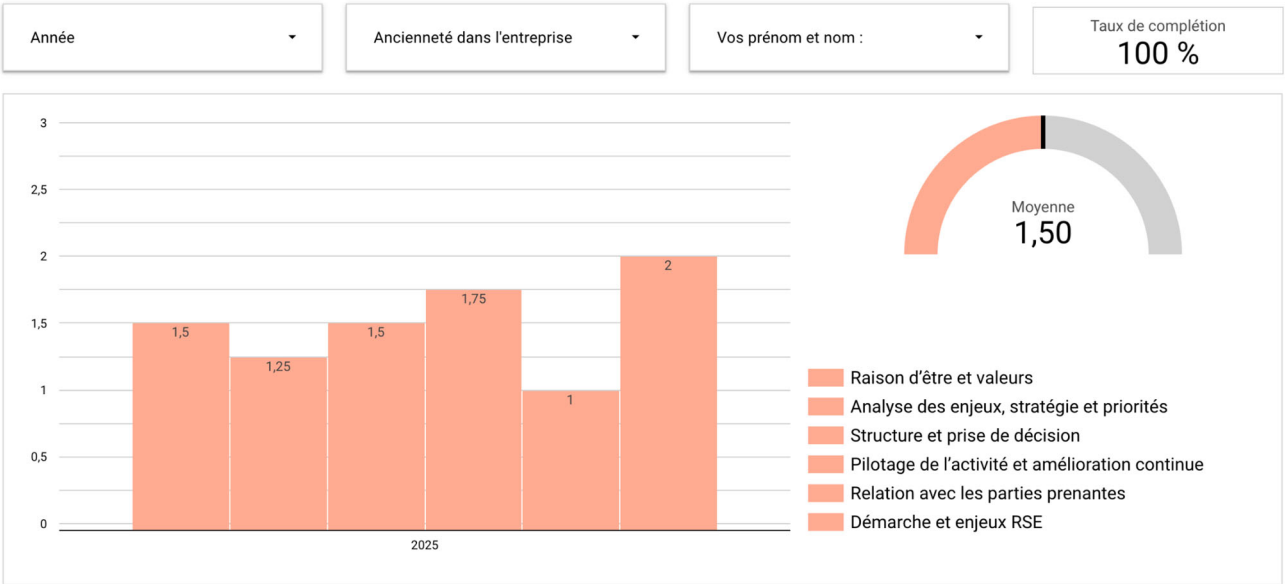

Nous nous sommes notés 1,5/3 car nous avons entrepris jusqu'à présent de nombreuses actions en collectif sans les avoir formalisées concrètement.

Actions déjà réalisées :

- Cartographie des fournisseurs
- Rédaction de notre responsabilité globale

Actions prévues pour 2025/2026 :

- Formaliser nos actions déjà existantes
- Réévaluer collectivement notre stratégie en interne à travers une réunion mensuelle
- Organiser une journée “vis ma vie” entre nos équipes
- Rejoindre “Les entreprises s’engagent”

(2) Droits de l'Homme

Il s'agit des droits fondamentaux auxquels tous les êtres humains ont droit : les droits civils et politiques, ainsi que les droits économiques, sociaux et culturels.

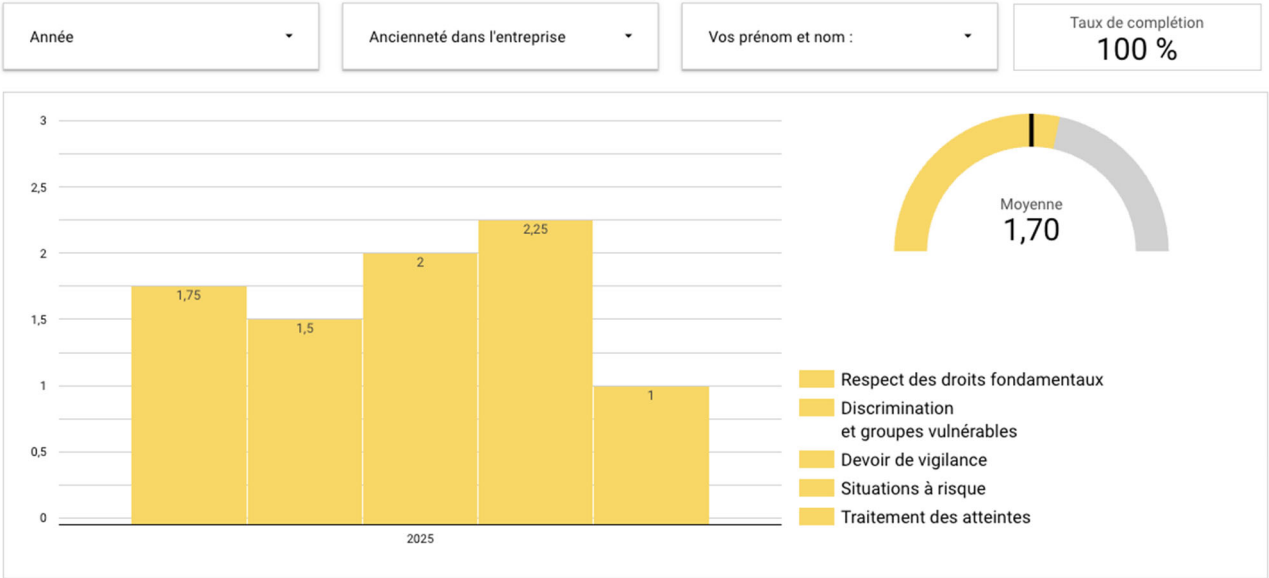

Nous nous sommes notés 1,7/3 parce que certains domaines d'actions nous paraissaient plus indirects pour notre activité (ex : situations à risque) que d'autres (ex : diversité et inclusion) même si nous sommes conscients de notre impact à travers l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.

Actions déjà réalisées :

- Adaptation des locaux aux personnes à mobilité réduite
- Recrutement de 2 alternants
- Cartographie des fournisseurs
- 60% de l'équipe féminine

Actions prévues pour 2025 :

- Créer notre reporting social contenant pyramide des âges, turnover et contrats longue durée, parité et égalité de la rémunération, recrutement de stagiaires et alternants
- Signer la charte diversité
- Instaurer une politique d'achats responsables

(3) Conditions de travail

Les relations et conditions de travail d'une organisation englobent toutes les politiques et pratiques liées au travail, par elle ou pour son compte, y compris en cas de sous-traitance.

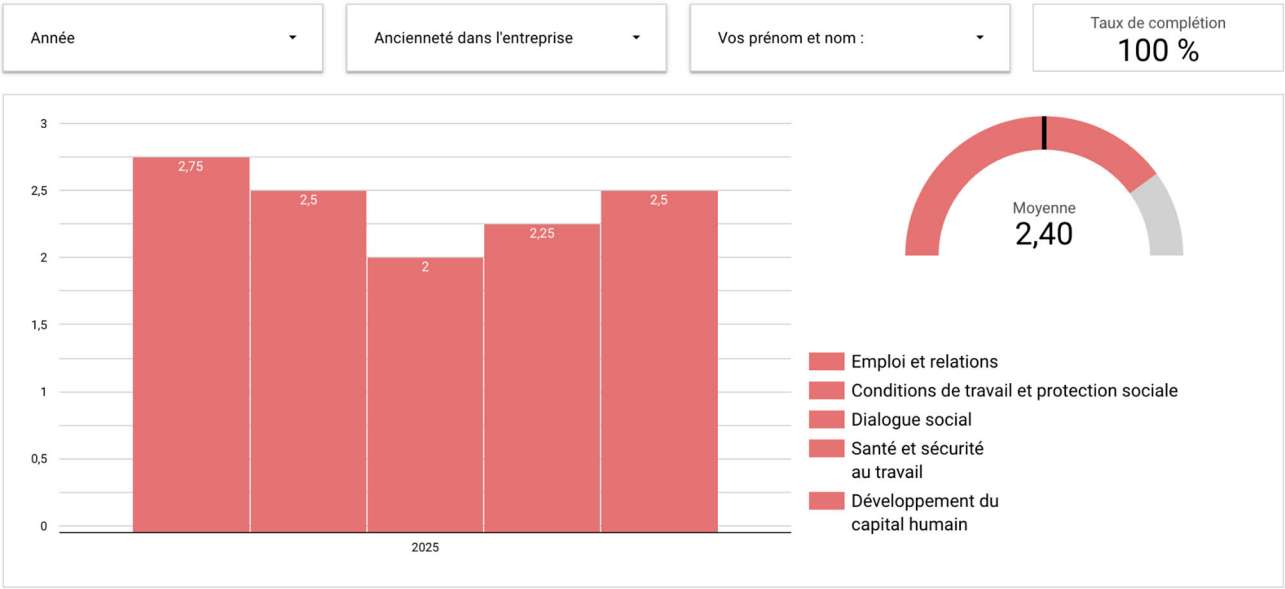

Nous nous sommes notés 2,4/3 parce que nous considérons réunir de bonnes conditions de travail. Nous n'avons pas priorisé d'actions sur cette thématique pour nous concentrer sur d'autres domaines à améliorer.

Actions déjà réalisées :

- 100% de l'équipe en CDI
- Formation de 80% de notre équipe pour construire notre démarche RSE
- Ergonomie des postes de travail

(4) Environnement

Les décisions et les activités de notre entreprise ont immanquablement un impact sur l'environnement, quels que soient notre localisation et les déplacements associés.

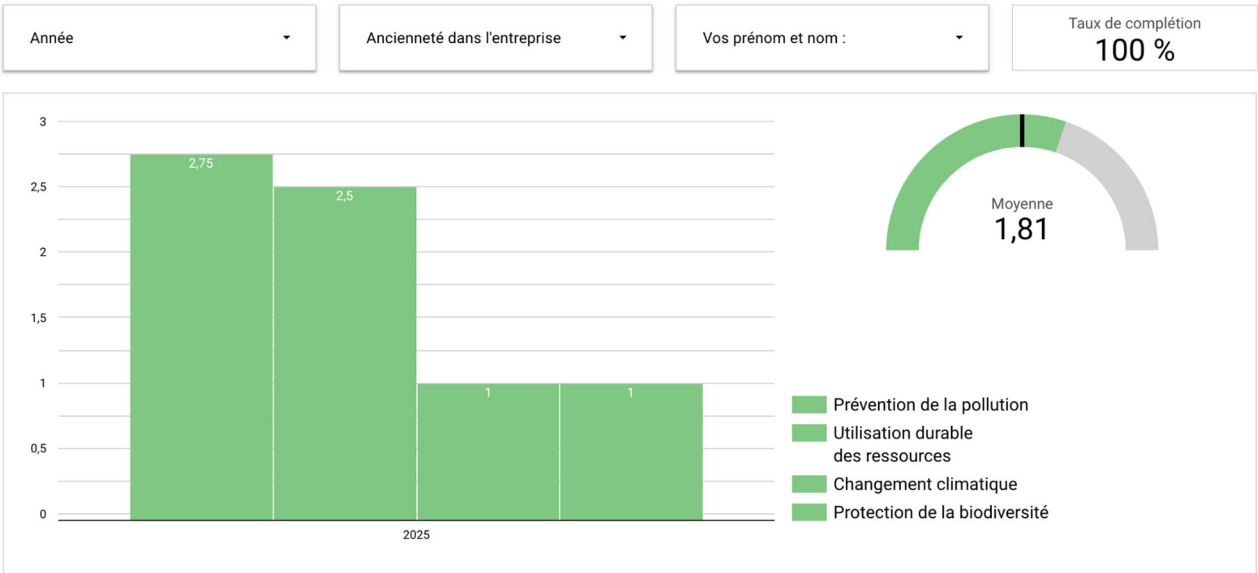

Nous nous sommes notés 1,81/3 parce que nous avons déjà des partis pris forts, notamment sur le choix de nos fournisseurs et des produits que nous recommandons. Nous souhaitons aller plus loin sur l'économie circulaire.

Actions déjà réalisées :

- Produits issus à 100% de bois FSC
- 100% de nos cartons recyclés
- Adhérent Valdelia
- Bâtiment de l'agence certifié BREEAM very good
- Véhicule de société hybride

Actions prévues pour 2025/2026 :

- Instaurer une politique d'achats responsables intégrant des critères de durabilité : (produits recyclés et recyclables, différentes démarches qualité des fournisseurs)
- Créer un catalogue Internet de meubles de seconde main

(5) Loyauté des pratiques

Cela concerne la conduite éthique des transactions entre notre entreprise et d'autres organisations, tels que les partenaires, fournisseurs, sous-traitants, clients, concurrents…

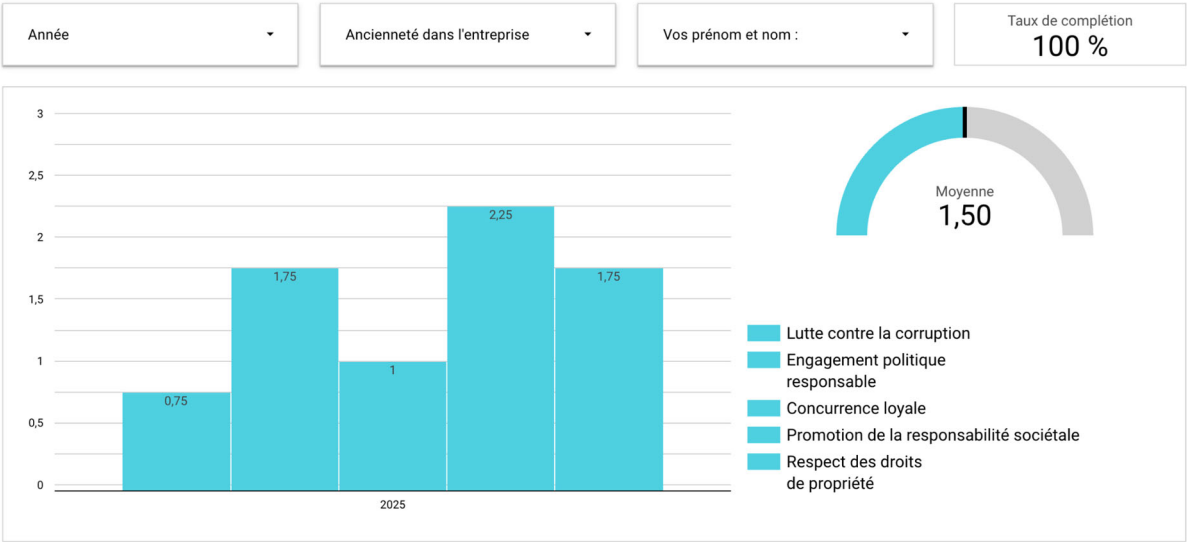

Nous nous sommes notés 1,5/3 car nous sommes respectueux de la réglementation et des règles du marché mais nous n'avons pas formalisé de démarche éthique.

Action prévue pour 2025 :

- Formaliser une charte éthique

(6) Consommateurs

Notre entreprise fournit des produits et services aux consommateurs. Nous avons donc des responsabilités vis-à-vis de ces consommateurs et de nos clients.

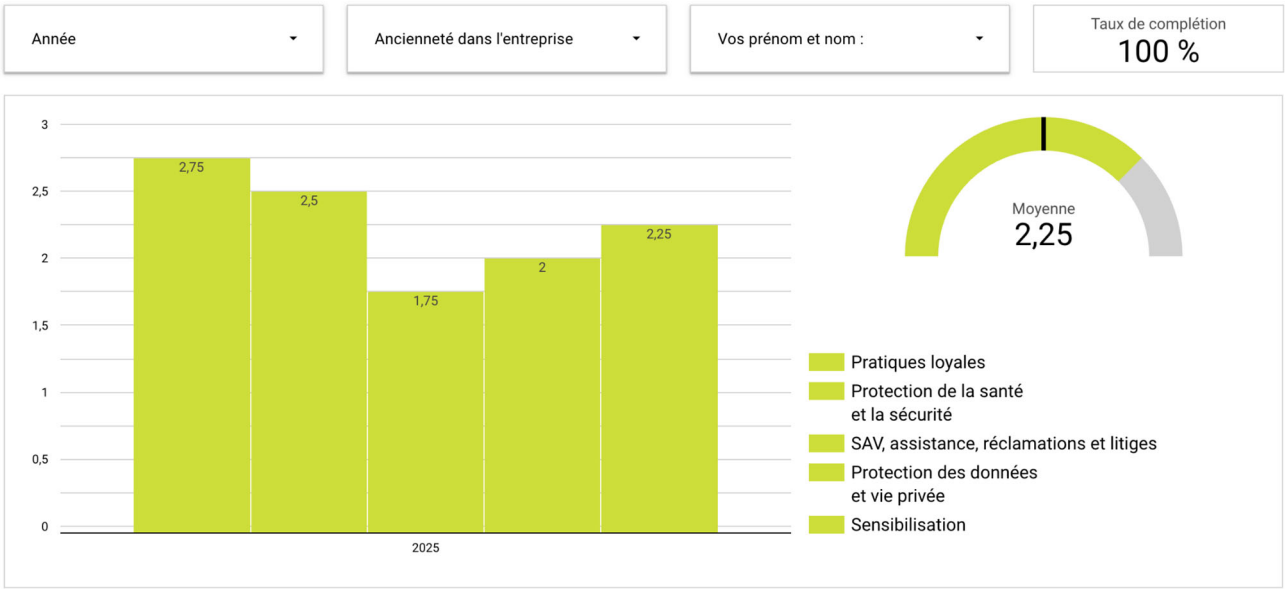

Nous nous sommes notés 2,25/3 car nous sommes à l'écoute de nos clients et entreprenons de nombreuses actions en faveur de la transparence. Nous souhaitons aller encore plus loin.

Actions déjà réalisées :

- Sensibilisation de nos clients à la consommation responsable et protection de leur santé / sécurité à travers la mention dans les devis des garanties de qualité et de fabrication

Actions prévues pour 2025/2026 :

- Rédiger des CGV responsables
- Automatiser l'envoi d'un questionnaire de satisfaction clients et intégrer les résultats à notre stratégie

(7) Développement local

Notre entreprise a des relations et des responsabilités vis-à-vis des communautés, qu'elles soient à proximité physique de nos implantations ou connectées avec nous sur Internet.

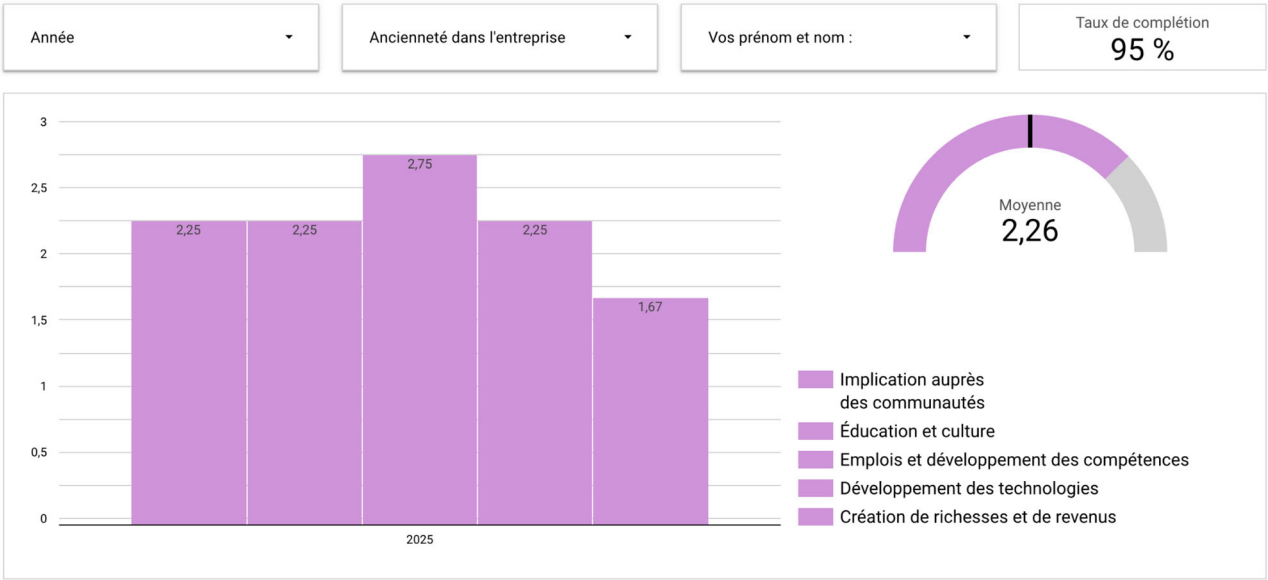

Nous nous sommes notés 2,26/3 car nous entreprenons plusieurs actions par an en faveur de nos parties prenantes locales. Nous souhaitons pérenniser ces actions.

Actions déjà réalisées :

- Partenariat école d'architecture
- Don en nature CFA local
- Braderie mobilier invendu
- Intégration stagiaire du collège

Actions prévues pour 2025 :

- Participer à la vie économique locale en organisant 4 évènements par an.

G. Notre plan d’actions RSE

La "matérialité" correspond à ce qui peut avoir un impact significatif sur notre entreprise, nos activités et nos parties prenantes. La matrice de matérialité est donc un outil qui nous permet d’identifier et de hiérarchiser les enjeux RSE pour notre entreprise. Chaque enjeu est priorisé du point de vue de notre entreprise et nos parties prenantes.
La matrice de matérialité se présente alors sous la forme d’un graphe à deux axes :

- En abscisse : l’impact d’une action RSE sur les activités de notre entreprise
- En ordonnée : l’impact de cette même action pour nos parties prenantes.
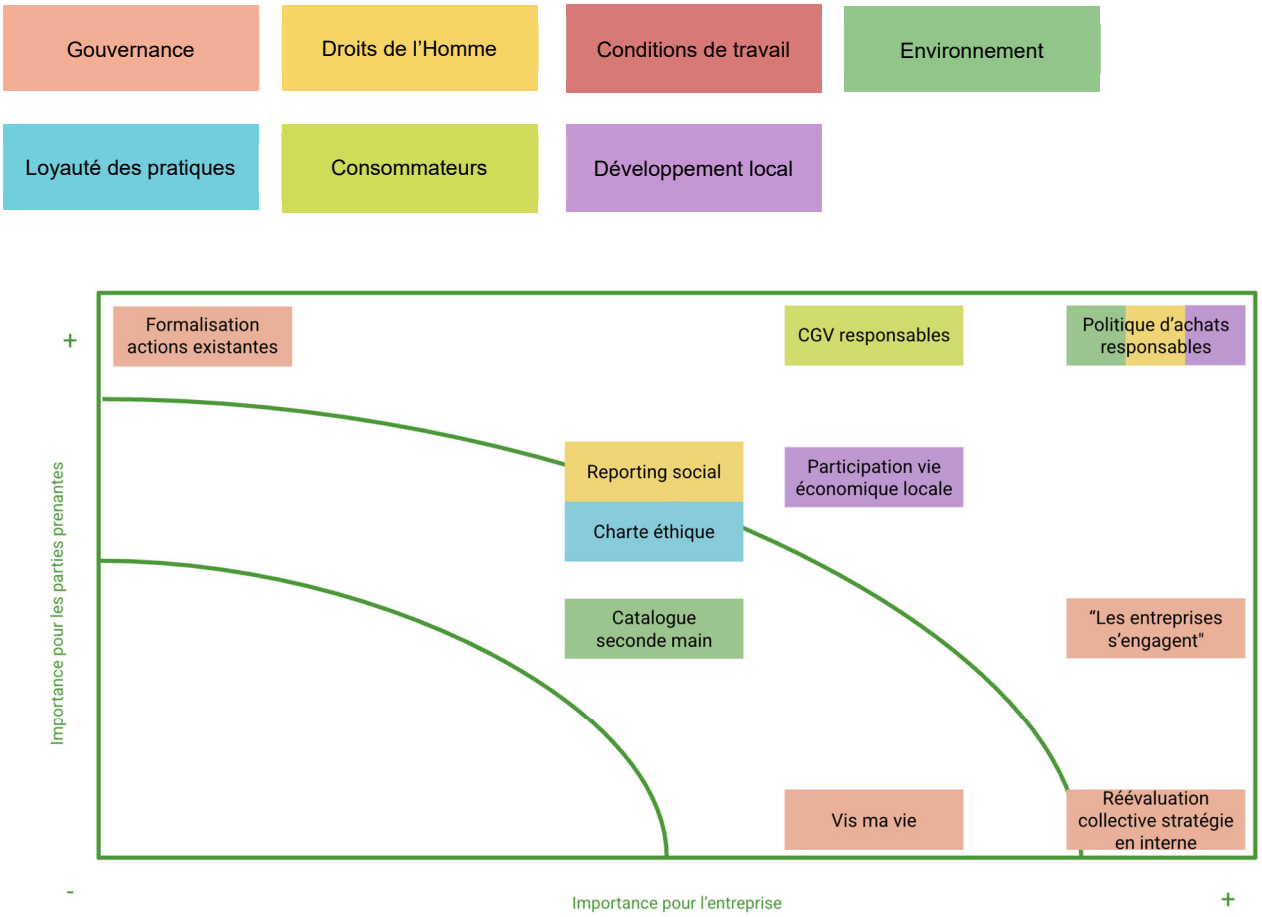
Les actions RSE présentées dans cette matrice de matérialité ont été évaluées comme prioritaires pour les 12 prochains mois et seront donc évaluées lors de notre prochain diagnostic RSE.